Cfdt:
DÉFENSE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
VOTRE VOIX NOTRE ACTION
VOTEZ CFDT
3 - 10 décembre
2026

# COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE UNIFIÉE (CCPU) - COLLÈGE 1

La CCPU est un organisme consultatif qui examine les décisions négatives relatives à la carrière individuelle des agents contractuels (agents de la loi 84-16, des quasi-statuts « Décrets 49 » et décrets 2001 dits « Berkani C »).

Elle est l'instance obligatoire en matière de discipline, de licenciement, de révisions d'évaluation (CREP), de refus de temps partiel, de congés, de télétravail... Cette commission est composée de 2 collèges au sens des catégories (« A » et « B - C ») de la Fonction Publique.

**Pour bénéficier d'un accompagnement de qualité, votez CFDT !**

## NOTRE BILAN

La **CFDT** a obtenu la subrogation employeur (indemnités journalières de sécurité sociale perçues directement par l'employeur) pour tous les agents contractuels, une revendication portée de longue date. La **CFDT** déplore que la mise en œuvre effective ait été reportée au 1er janvier 2029. Cependant, cette avancée majeure mettra fin aux situations de remboursements de trop-perçu qui fragilisent financièrement de nombreux agents en arrêt maladie.

Avec la mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique en 2019, cette mandature a été marquée par l'abandon des échanges portant sur la politique générale et les modalités de gestion des contractuels.

Les sanctions prises à l'encontre des contractuels sont devenues très lourdes, car il n'y a guère plus que deux niveaux de sanctions formulées dans les commissions récentes : l'exclusion temporaire ou le licenciement sans préavis ni indemnité. Cette accentuation du niveau des sanctions, sans ménager de progressivité, interpelle fortement les élu(e)s.

Enfin les licenciements proposés sont en forte augmentation sur la mandature avec une vingtaine répartis entre les 2 collèges, pour lesquels l'action de vos élus a été primordiale pour la défense des agents.

## LA CFDT REVENDIQUE

Pour tous les contractuels, la **CFDT** revendique :

- Un recrutement en CDI direct sur les postes d'expertise
- Le rebasage des filières administratives, sociales, techniques
- Un équivalent CIA pour tous les contractuels
- Des parcours professionnels évolutifs avec formations adaptées
- Des revalorisations salariales annuelles basées sur l'évaluation annuelle (CREP)
- La mise en place de lignes directrices de gestion
- Des campagnes de titularisation pour réduire la précarité sur les emplois permanents
- Une remise rapide des documents de fin de contrat afin de réduire le délai de versement des allocations de chômage
- L'application de la prime de précarité conformément au droit du travail
- La transparence sur les salaires et la publication de données statistiques
- La possibilité de cotiser sur un temps plein pour les contractuels à temps partiel ou en préretraite progressive

Pour les « Décrets 49 » et les « Berkani C » :

- Le maintien d'un taux d'avancement permettant un véritable déroulement de carrière ;
- Une solution de transformation statutaire pour les derniers agents qui le souhaitent.

1:
CFDT DÉFENSE
1ER SYNDICAT
AU MINISTÈRE DES ARMÉES

FEAE.CFDT.FR

*Document accessible aux personnes malvoyantes via les outils de synthèse vocale.*

Cfdt:
DÉFENSE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

# LA CFDT DÉFENSE
## VOUS PRÉSENTE SES CANDIDAT(E)S
## COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE UNIFIÉE (CCPU)
## COLLÈGE 1

| NOM | PRÉNOM | AFFECTATION |
|---|---|---|
| **DUPORTE** | Eric | SHOM |
| **LE PIFRE** | Pierre | DGA MI |
| **GUERIN** | Samuel | CND Bruz |
| **BURGLIN** | Valérie | DGA TA Balma |
| **LE VERGER** | Anaïs | SPRP La Rochelle |
| **HUGONENC** | Muriel | CND |
| **MUTLU** | Muhammed | CND / POAEP |
| **JOUANY** | Cécile | BA 749 |
| **EKICIER** | Nicolas | CND / SERV PROJ |
| **TANGUY** | Maxime-Alexandre | Ecole Navale |

1:
CFDT DÉFENSE
1ER SYNDICAT
AU MINISTÈRE DES ARMÉES

FEAE.CFDT.FR

**Les candidates et les candidats CFDT sont, comme vous, des agents du ministère qui s'engagent à vous défendre collectivement et individuellement.**

**Formés pour mener à bien leur mandat, ils restent à proximité et sont soutenus par l'ensemble du réseau CFDT.**

*Document accessible aux personnes malvoyantes via les outils de synthèse vocale.*